

LA GAZETTE GUEUTTEVILLAISE

Année 2023 - n° 29

Parution en décembre 2023



Un grand merci à M. Thierry BUQUET,
conseiller municipal, Jean-Louis RABAULT, 2ème adjoint au maire
et M. Eric LONGUEMARE, adjoint technique
qui ont décoré la Commune pour les fêtes de fin d'année.



Editorial

Mesdames, Messieurs,

L'année qui s'achève voit la réalisation de travaux prévus de longue date.

En effet, afin de nous mettre en conformité avec la loi concernant la défense incendie, nous avons réalisé l'installation de 6 cuves qui seront opérationnelles début 2024.

Nous profitons de cette opportunité pour remercier les différents propriétaires d'avoir accepté pour le bien commun de recevoir ces cuves sur leur terrain, ainsi que Messieurs Noël GODEFROY et Nicolas BOUTEILLER pour leur aide au remplissage de ces réserves incendie.

A ce sujet, nous vous remercions de votre compréhension et votre tolérance pour les nuisances dues aux travaux et à la mise en eau.

Les travaux d'aménagement de la Mairie ont débuté par l'agrandissement de la salle des mariages, la création d'un bureau et de sanitaire PMR. L'ensemble sera achevé début 2024.

À l'aube de l'année 2024, de nouveaux projets devraient voir le jour comme l'aménagement du parking de l'école et de la mairie par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

La tempête CIARAN survenue début novembre a endommagé notre clocher. Des devis sont en cours pour effectuer une restauration complète.

Concernant ces évènements climatiques, nous souhaitons remercier activement pour leur travail de déblaiement des rues, Messieurs Noël GODEFROY, Brice HENOC, Baptiste LEBOURG sans oublier Eric LONGUEMARE, notre employé municipal.

Notre défense incendie sera finalisée par l'installation de deux dernières réserves.

Restant à votre disposition, soyez assurés de notre dévouement au quotidien.

Nous pouvons être fier de notre village, de ses habitants et de nos réalisations. Aussi je vous souhaite à tous de poursuivre ce chemin et une belle et heureuse année 2024.

Le Maire, David LAMBION.



Téléthon

Samedi 25 novembre, la Commission des Fêtes et le Club St Christophe organisaient une journée Telethon à la salle municipale.

En début d'après-midi, une vente de crêpes, à déguster sur place ou à emporter, a rencontré un réel succès. Puis en soirée, le traditionnel repas Telethon sur le thème Antillais cette année, a permis de réunir 65 convives. Repas apprécié de tous avec une tombola riche en lots durant ce dîner.

Nous remercions à cette occasion les généreux donateurs !

Un grand merci à ceux qui ont répondu présent, tous les bénéficiaires de cette journée, soit 1 200 €, ont été reversés pour AFM Telethon lors de la remontée des fonds le 10 décembre au Casino de St Valery.

Enfin, un grand remerciement aux bénévoles qui depuis déjà quelques années s'investissent pour ce grand élan de solidarité et de générosité.

Guillaume FERON,
1er adjoint au Maire.



Les travaux communaux

MAIRIE : aménagement de la Mairie

Coût des travaux : 92 881,95 € HT

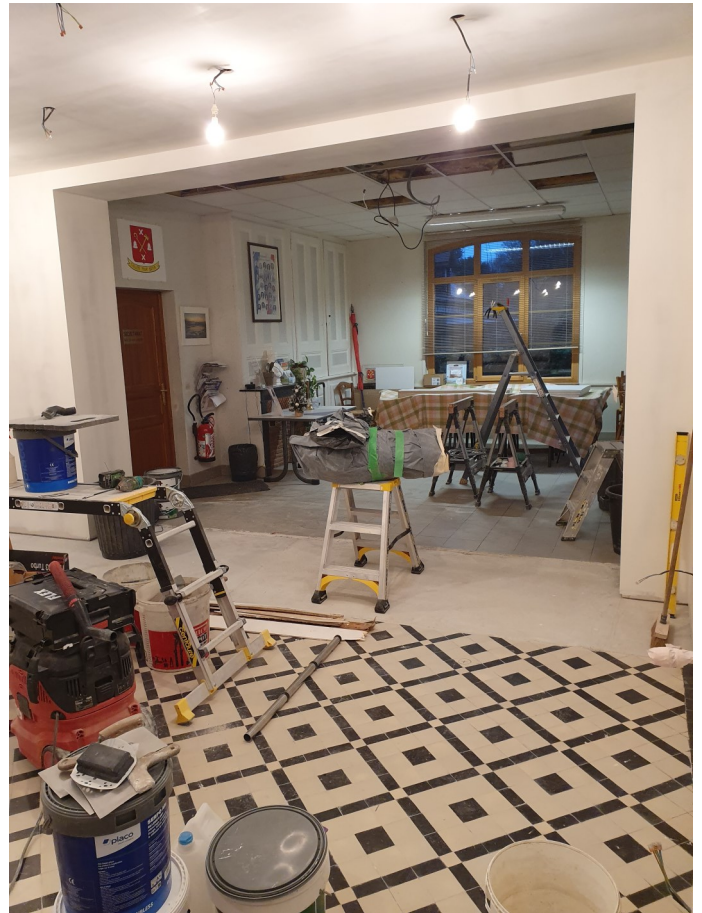
Fonds de concours de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre : 32 839,18 €

Subvention du Département : 21 893,00 €

Nous attendons l'accord de la subvention de l'Etat (DETR) pour 21 892,79 €



Les travaux sont réalisés par la
SARL GUEDONDUBOC de
Saint Valery-en-Caux et
Saint-Etienne-du-Rouvray.



EGLISE : restauration de la corniche



Coût des travaux : 3 995,50 € HT

Fonds de concours de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre : 1 797,98 €

Les travaux sont réalisés par l'entreprise SENECA Laurent de Paluel.

DEFENSE INCENDIE : enfouissement de 6 cuves



Coût des travaux : 153 414,00 € HT

Fonds de concours de la Communauté de Communes
de la Côte d'Albâtre : 48 325,41 €

Subvention du Département : 46 024,20 €

Nous attendons l'accord de la subvention de l'Etat
(DETR) pour 28 381,59 €

Les travaux sont réalisés par l'entreprise
LA GRAINVILLAISE de Grainville-la-Teinturière

La présence de nombreux grès ont rendu les travaux plus complexes



ACHAT D'UN TRACTEUR

La subvention départementale sur l'aide à l'acquisition de matériel de voirie étant activée, nous avons procédé au remplacement de notre tracteur vieillissant.

Coût : 50 000,00 € HT

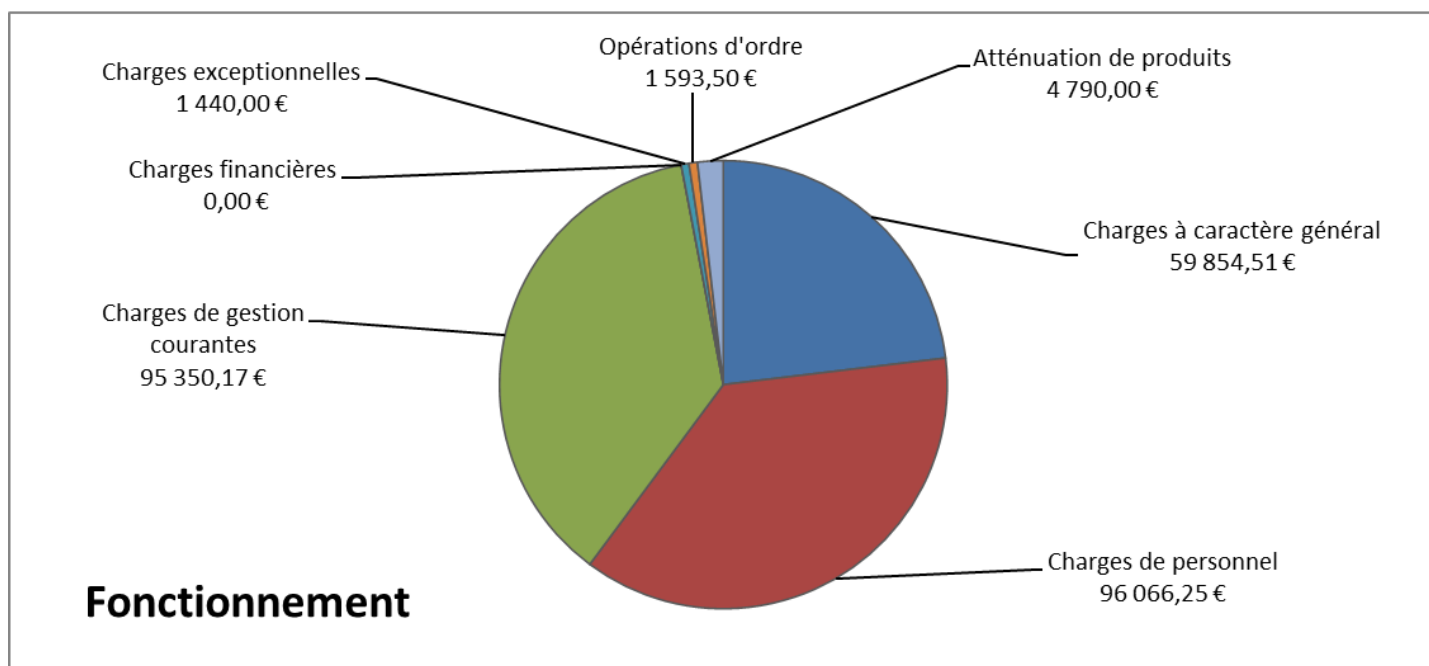
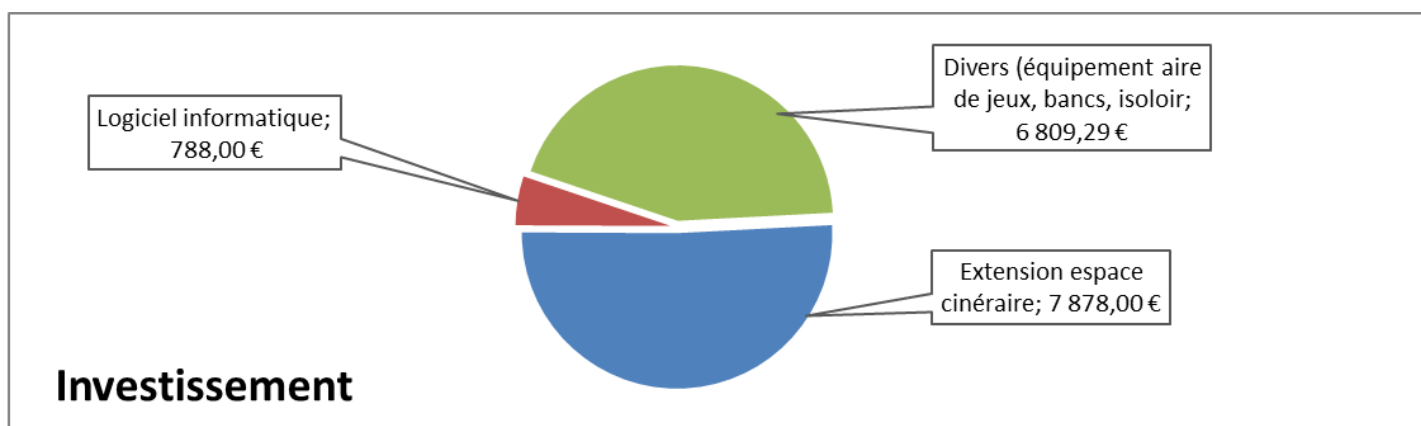
Subvention du Département : 15 000,00 € HT

Reprise de l'ancien tracteur : 10 320,00 €





Bilan financier des dépenses 2022



Les Associations Gueuttevillaises

Le Club St Samson de Danses de Salon



Le club de danses de Gueutteville-les-Grès vous présente ses meilleurs vœux pour l'année à venir. Nous souhaitons remercier la municipalité pour la mise à disposition de la salle Saint Christophe. Nous espérons que de nouveaux danseurs viendront nous rejoindre.

Renseignements au 02 35 97 55 08



La Présidente, Monique CONSTANT.

Le Club de Gymnastique

Depuis le 18 septembre, les cours de gym ont repris le lundi à la salle St Christophe de 18 à 19 h. Toujours axés sur le renforcement musculaire et l'amélioration du rythme cardiaque. Les séances conviennent à tous les âges.

Les tarifs sont : 50 euros par trimestre et 27,50 euros pour la licence.

Venez nous rejoindre !

Le premier cours d'essai est gratuit !



La Présidente, Françoise HUE.



Le Club Saint-Christophe des Personnes Agées

En février a eu lieu notre Assemblée Générale, au cours de laquelle les membres du bureau ainsi que les membres actifs ont été reconduits dans leur fonction. Madame Marie-Madeleine Bertin, a été élue Présidente d'honneur, en remerciement de son dévouement durant les nombreuses années où elle fut présidente.

Chaque trimestre, nous fêtons les anniversaires de nos adhérents qui à ce jour sont au nombre de 50. Toute nouvelle adhésion sera la bienvenue.

Au mois de mai, sortie à la Ferme du Cheval de Trait. Avant le repas, visite de la station thermale de Bagnoles de l'Orne et l'après midi, magnifique spectacle équestre très applaudi par tous.

En Juillet, fête de la Saint Samson et concours de dominos.

En septembre, reprise de nos activités, suivies d'un repas karaoké le 14 Octobre.

La soirée a été un succès partagé par les nombreux participants.

Nous terminerons l'année 2023 le 19 Décembre en partageant la bûche de Noël. A ce propos, nous invitons Monsieur le Maire et son Conseil Municipal à se joindre à nous, pour les remercier de la mise à disposition de la salle des fêtes et de la subvention qui nous est allouée.

Une pensée pour deux de nos adhérents disparus : Eliane Grenet et Paule qui nous manquent beaucoup.

Nous souhaitons joie, bonheur et santé à tous nos adhérents ainsi qu'à leurs proches pour l'année 2024.

La Présidente, Danièle Mahieu.





Nos Anciens Combattants

Notre activité pour l'année qui vient de s'écouler fut ponctuée par les manifestations habituelles devant notre monument aux morts. Elles rassemblent trop peu de monde bien sûr mais il est permis d'espérer !

Nous déplorons, au plus profond, le départ de notre amie Paule, énergique et rayonnante. Nous assurons de notre compassion et de toute notre amitié son compagnon, notre maire, et tous les siens.

Merci à la Municipalité pour sa subvention, à Ghislène (Quête au profit du Bleuets de France : 36,70 €) et à Guillaume (Prêt de cartes postales). Et meilleurs vœux à tous.

René, président : 02 35 97 05 62. Jean-Louis, secrétaire : 06 08 69 11 52.

Petite histoire de notre monument aux morts

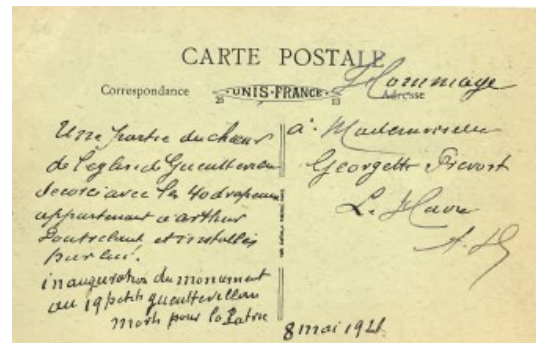
Comme chaque commune, ou presque, nous avons un monument « pour perpétuer l'hommage de la commune de Gueutteville-les-Grès à ses enfants morts pour la France ».

Différentes étapes ont cadencé son implantation. Nous les détaillons ci-dessous pour suivre leur déroulement. Elles se retrouvent dans les délibérations du Conseil municipal (H. Fouré étant maire) :

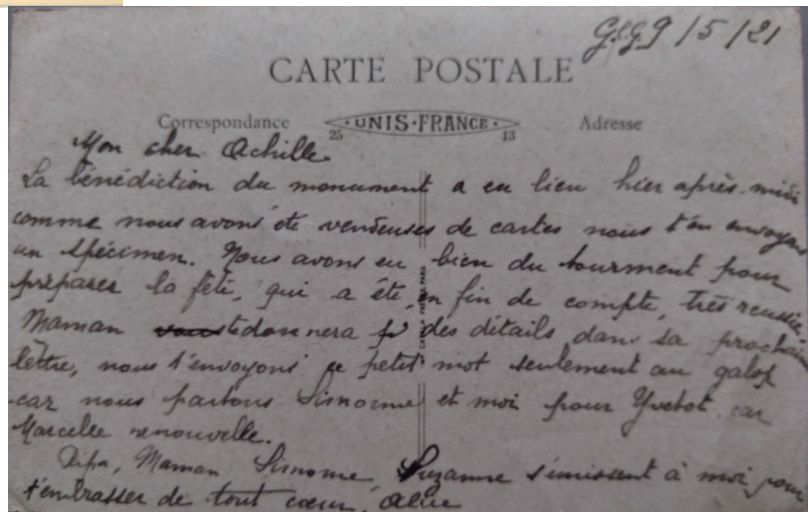
- 16 novembre 1919 « souscription au monument aux morts » qui apportera 4896,25 francs placés en bons de la Défense Nationale pour 6 mois.
- 26 juin 1920 « subvention au monument » avec un complément communal de 300 francs joints à la souscription publique.
- 22 septembre 1920 « Pour le monument aux morts de grande guerre ». Délibération qui fixe son emplacement « au bord et à droite de l'allée sud-ouest du cimetière ».
- 8 mai 1921 c'est l'inauguration ! (Les cartes postales ci-dessous en éclairent le contexte).



1. GUEUTTEVILLE-LES-GRÈS - Intérieur de l'Eglise



3. Monument élevé à la mémoire des Enfants de GUEUTTEVILLE-LES-GRÈS Morts pour la France 1914-1918 Inauguré le 8 Mai 1921.



- 5 mai 1922 « pour l'ornementation du monument » la commune demande 6 obus de 155.
- 30 novembre 1922 « pour l'entourage du monument » des chaînes et un socle en grès sont financés avec les travaux de pose et de fixation.
- 6 juin 1926 « pour l'entretien du monument au cimetière » une enveloppe de 20 francs est votée.
- Le 8 août 1931 le conseil municipal remercie Madame Vve Michel qui a eu la « gracieuseté » d'offrir les palmes dorées qui ornent encore le monument.
- 12 janvier 1942 le budget consacré à l'entretien passe à 50 francs (F. Cartenet étant maire).

Le Président, René Cartenet.

Les Ecoles

Garderie

Tous les matins de 7 h 30 à 8 h 45 et tous les soirs de 16 h 30 à 18 h 15
(inscription ou désinscription uniquement sur portail familles :
<https://cote-albatre.leta-familles.fr/>)

TARIFS DU PERISCOLAIRE (à compter du 1er Septembre 2023)

• Forfait annuel : 15€ par famille

Votre quotient familial	Résidents CCCA		Résidents Hors CCCA	
	1/2 JOURNÉE	MATIN & SOIR	1/2 JOURNÉE	MATIN & SOIR
0 < QF < 350€	0,90€	1,80€	1,70€	3,60€
351€ < QF < 450€	1,10€	2,20€	2,10€	4,20€
451€ < QF < 600€	1,10€	2,20€	2,10€	4,20€
601€ < QF < 1000€	1,30€	2,60€	2,50€	5,00€
1001€ < QF < 1250€	1,30€	2,60€	2,50€	5,00€
QF ≥ 1251 €	1,30€	2,60€	2,50€	5,00€



Repas à la cantine

Prix du repas : 3,50 € (à compter du 01/01/2024)

Pour faciliter l'annulation d'un repas à la cantine, vous pouvez contacter Mme Laurence BOULIER au 07.80.49.95.97 (uniquement par texto).



L'école maternelle « Les Ecureuils »

La classe maternelle Petite et Moyenne Section

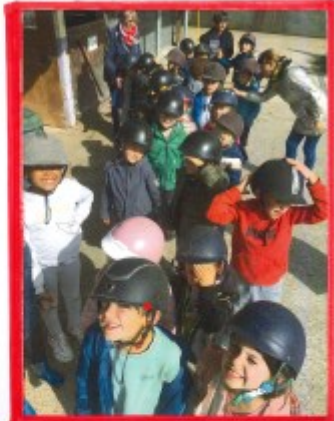
En juin, les élèves de PS et MS ont participé à un module de danse dirigé par Amandine LEBLOND (professeure de danse). Les élèves ont activement participé lors des séances. Ce projet s'est finalisé par une représentation devant les familles lors de la kermesse de fin d'année organisée par les parents d'élèves.

Ce fut un bon moment artistique que les élèves ont beaucoup apprécié.



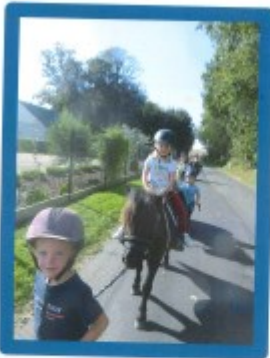
L'école primaire « Les Marronniers »

Cycle poneys, GS/CP



nous avons visité
le poney club.

nous les
avons brossés.



nous

avons

fait

une

balade.



Nous

avons

fait

de

la

montagne.



Randonnée, l'école du dehors, la classe GS/CP : pratique d'enseignement régulière dans un espace naturel et culturel, proche de la classe et de manière interdisciplinaire pour travailler l'ensemble des domaines de l'école

Ecrire son prénom avec des éléments de la nature.



*Mission réussie !
BRAVO !*

Acquérir du vocabulaire :

**observer, toucher, mémoriser,
réinvestir ...**

racines, talus, fougères, houx, tronc,
écorce, duvet, nervures...



Atelier phonologie :

: trouver dans la nature quelque chose
dans lequel on entend le son A, puis le
son O.....



Atelier parcours, 1, 2, 3 partez !

Année scolaire sportive pour la classe de CE1-CE2

En cette nouvelle année scolaire 2023-2024, les élèves de la classe sont engagés dans de nombreux projets sportifs.

Lors de la première période, nos cavaliers en herbe ont découvert le monde équestre en participant à un cycle poney au centre équestre de Manneville-Es-Plains. Au programme, découverte du centre équestre, des poneys, du matériel et initiation.



En cette deuxième période, les élèves participent à un cycle Rollers à la salle de Vittefleury avec Stéphanie. Découverte du matériel de sécurité, essais des rollers et petits jeux afin de prendre ses marques. Ils sont ravis !



Pour le reste de l'année, nous sommes inscrits au cycle de Handball ainsi qu'à la Natation pour la deuxième partie de l'année. Nous irons également au gymnase de Néville, au city stade de Gueutteville-Les-Grès et nous ferons quelques randonnées au cours de l'année.

Bien sportivement,

La classe de CE1-CE2



Notre sortie à Samara

En mai 2023, nous sommes allés à Samara.

Nous avons appris comment faire du feu. On a utilisé de la marcassite, un silex et du foin.

Nous nous sommes entraînés à lancer une sagaie.

Ensuite nous avons regardé comment on tissait à la Préhistoire.

Puis nous avons regardé comment on faisait des pièces et on avait aussi vu que l'étain était souple (c'est Emma qui l'a plié).

Il y avait un labyrinthe de feuillages (qui était TRES simple.) On a aussi vu comment les Gaulois faisaient leurs trophées de guerre. Leurs trophées étaient les têtes de leurs ennemis conservées dans l'huile de cèdre.)

Ensuite nous avons mangé nos pique-niques.

On a visité le musée et on a regardé le spectacle.





Au cœur du quotidien des communes et de ses habitants

La Communauté de Communes met à votre disposition tout au long de l'année un ensemble de services publics pour répondre à vos attentes et besoins, ponctuels comme quotidiens, des services de la Petite Enfance au transport scolaire en passant par une offre de loisirs multiple : séjours à La Clusaz, activités sportives, animations du centre social Apostrophe...

La Communauté de Communes est également aux côtés de la commune de Gueutteville-les-Grès pour l'aider à réaliser ses projets, au bénéfice de ses habitants. Des projets rendus possibles en partie grâce à l'enveloppe annuelle attribuée par l'intercommunalité pour la commune au titre de la dotation de solidarité. Elle s'élève pour l'année 2023 à 81 394 euros.

Vous accompagner dans votre quotidien, c'est par exemple optimiser et sécuriser vos déplacements de tous les jours, qu'ils soient en voiture ou à vélo et entretenir la voirie de la commune. Des petits travaux de voirie ont ainsi été entrepris cette année rue des Tisserands, rue de la Fonderie, rue du Petit Tour mais aussi rue du Relais, pour une enveloppe de 18.116 €. 2.200m² de voirie ont également été refaits en enduit superficiel, rue du Pétrais, pour un montant de 11.000 €.

Soutenir les projets de la commune, c'est aussi participer à la sauvegarde du patrimoine local cauchois via les fonds de concours. Le règlement d'attribution de ces derniers, revu cette année, intègre notamment un volet « travaux de sauvegarde, de restauration et de préservation des édifices religieux », à l'heure où renforcer l'attractivité, le cadre de vie et d'identité patrimoniale de notre territoire est devenu un axe fort du projet de territoire. Ainsi, 45% du montant des travaux de restauration des corniches de l'église a pu être pris en charge, soit une aide financière de la Communauté de Communes de 1.798 € HT.

Et parce que le territoire de la Côte d'Albâtre est un territoire où il fait bon vivre, nous vous proposons cette année pour une seconde édition une animation « Votre Village d'hiver » pour petits et grands. Du 26 au 30 décembre à Sotteville-sur-Mer et du 2 au 6 janvier à Néville, venez profiter d'un moment convivial et gratuit en famille ou entre amis autour d'une patinoire, d'un mur d'escalade et de nombreuses autres animations...

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et je vous présente mes vœux pour cette nouvelle année 2024.

*Jérôme Lheureux,
Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre*

ORDURES MENAGERES



Le ramassage des
ORDURES MENAGERES
est effectué le **MARDI** dès 5 h
(Les poubelles devront être sorties le lundi soir)

HORAIRES OUVERTURE DECHETTERIE ST VALERY-EN-CAUX (route de Dieppe)

	ÉTÉ (Avril à Octobre)	HIVER (Novembre à Mars)
LUNDI	9 h à 12 h - 14 h à 19 h	9 h à 12 h - 14 h à 17 h
MARDI	FERME	FERME
MERCREDI	14 h à 19 h	14 h à 17 h
JEUDI	9 h à 12 h - 14 h à 19 h	9 h à 12 h - 14 h à 17 h
VENDREDI	9 h à 12 h - 14 h à 19 h	9 h à 12 h - 14 h à 17 h
SAMEDI	9 h à 12 h - 14 h à 19 h	9 h à 12 h - 14 h à 17 h
DIMANCHE	FERME	FERME

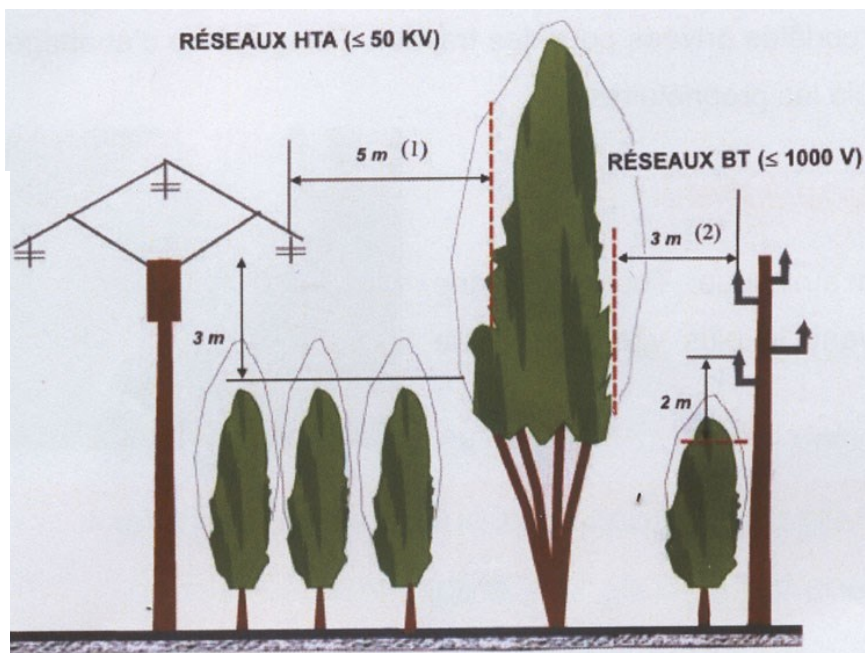
Pour en savoir plus : <https://www.horaire-dechetterie.fr/dechetterie-st-valery-en-caux.html>

Infos diverses

Elagage

L'élagage des arbres et haies en bordure de route **sont obligatoires** et notamment à proximité des **installations électriques, téléphoniques, et de l'éclairage public.**

La période hivernale étant particulièrement propice à ces travaux extérieurs, nous vous remercions à l'avance pour les efforts que vous entreprendrez.



Feux Polluants

La fumée issue du brûlage d'herbes provoque des désagréments. Aussi, il est rappelé que les feux de jardins sont réglementés par :

- Le règlement sanitaire départemental,
- L'article R 610-5 du Code Pénal.

Il est donc demandé à tous de respecter les règles du bon sens et du bon voisinage afin de vivre paisiblement.

A toutes fins utiles, il est possible et même recommandé de déposer les déchets verts à la déchetterie (voir les horaires d'ouverture en page 21).

Traitement des talus



Il est demandé de ne pas traiter les talus se situant en bordure de chaussée.

En effet, la terre qui n'est plus retenue par l'herbe s'éboule, détruisant le talus et empêchant l'écoulement des eaux pluviales.

Horaires autorisés pour la tonte des pelouses et autres activités bruyantes

les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00
de 14 h 00 à 19 h 30

les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 19 h 00

dimanches et fériés : de 10 h 00 à 12 h 00



Infos diverses

URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de saisir vos demandes d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable) par voie électronique sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

La Commune n'est pas raccordée au service « AD'AU », mais vous pouvez télécharger votre dossier et le transmettre par courriel sur notre messagerie : mairie.gueutteville-les-gres@wanadoo.fr



Inscriptions sur la liste électorale

Le Répertoire Électoral Unique permet à toute personne de solliciter son inscription sur la liste électorale en mairie toute l'année, et en vue d'un scrutin, jusqu'au 6ème vendredi précédant ce scrutin.

Possibilité de s'inscrire par internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Prochaine élection :

Dimanche 9 juin 2024 : élections européennes

Manifestations communales

Cette année encore, nous avons organisé une chasse aux oeufs pour les enfants du Village, ainsi qu'une fête sur le thème d'Halloween.

Ces animations sont offertes par la mairie et organisées par Mme Chapeau Andgelika, Mme Toutain Magalie et Mme Lemesle Sandrine.



Repas des Aînés



Le traditionnel repas des Aînés a rassemblé une cinquantaine de convives le dimanche 1er octobre 2023.

Monsieur David Lambion, maire, a mis à l'honneur Madame Paulette LEJEUNE et Monsieur René CARTENET, nos doyens.

Cette année encore, 76 colis de Noël d'une valeur de 70 € ont été offerts aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Et 12 foyers dont une personne au moins est âgée de plus de 70 ans (selon conditions de ressources) ont bénéficié d'une aide au chauffage de 120 €.

Arbre de Noël



La Municipalité a invité les enfants à la projection du film « Migration » au cinéma Le Rex de Veules-les-Roses, et le Père-Noël leur a distribué des friandises à la Salle Polyvalente de notre village le samedi 16 décembre.





Consultez les informations sur notre site internet :
www.gueutteville-les-gres.fr
et sur la page facebook : mairie de Gueutteville-les-grès



Permanences de la mairie :

Lundi de 14 h 30 à 16 h 00
Jeudi de 16 h 30 à 18 h 00

(permanences modifiées pendant les vacances scolaires : consultez l'affichage municipal, le site internet ou le répondeur téléphonique)

Mairie de GUEUTTEVILLE-LES-GRES
295 rue de la Fonderie
76460 GUEUTTEVILLE-LES-GRES
Téléphone : 02 35 97 05 51
E-mail : mairie.gueutteville-les-gres@wanadoo.fr
Site internet : www.gueutteville-les-gres.fr

Directeur de la publication :
Monsieur David LAMBION
Rédacteur en chef :
Monsieur Jean-Louis RABAULT
Secrétaire de rédaction :
Madame Isabelle GAVERIAUX
Imprimé par nos soins
Dépôt légal du 4^{ème} trimestre 1995

